



**APERÇU DES RÉSULTATS DE LA MUTUALISATION EN 2015**

(en millions de dollars)

	2012	2013	2014	2015	\$ 2014 : 2015 Augm. (+) / Diminution (-)	% 2014 : 2015 Augm. (+) / Diminution (-)
<b>Seuils de la SCAMAM et plafond de mutualisation</b>						
Seuil initial de la SCAMAM	0,0500 \$	0,0500 \$	0,0550 \$	0,0600 \$	0,005 \$	10,0 %
Seuil permanent de la SCAMAM et plafond de mutualisation dans le cadre d'un EP3	0,0250 \$	0,0250 \$	0,0275 \$	0,0300 \$	0,003 \$	10,0 %
Plafond de mutualisation de la SCAMAM	s. o.	0,4000 \$	0,4000 \$	0,5000 \$	0,100 \$	25,0 %
<b>Résultats techniques</b>						
Total des règlements – Contrats entièrement assurés	1 244,6 \$	1 327,9 \$	1 379,9 \$	1 463,3 \$	83,4 \$	6,0 %
Total des règlements – Adhérents dont les demandes de règlement sont ≥ au « seuil permanent »	132,2 \$	169,5 \$	187,9 \$	228,7 \$	40,8 \$	21,7 %
Règlements > au « seuil permanent », exprimés en % du total des règlements effectués aux termes des contrats entièrement assurés	10,6 %	12,8 %	13,6 %	15,6 %		
Total des règlements – Demandes de règlement admissibles à la mutualisation	s. o.	23,3 \$	32,2 \$	41,5 \$	9,2 \$	28,6 %
Montant mutualisé	s. o.	8,9 \$	12,9 \$	16,7 \$	3,7 \$	28,8 %
En % des demandes de régl. admissibles à la mutualisation par la SCAMAM	s. o.	38,0 %	40,1 %	40,2 %		0,1 %
En % des règlements ≥ au « seuil permanent »	s. o.	5,2 %	6,9 %	7,3 %		0,4 %
En % du Total des règlements – Contrats entièrement assurés	s. o.	0,7 %	0,9 %	1,1 %		0,2 %
Règlements ≥ au « plafond de mutualisation » de la SCAMAM						
Règlements	4,8 \$	5,4 \$	6,1 \$	8,1 \$	1,9 \$	31,4 %
Règlements admissibles à la mutualisation	s. o.	4,2 \$	4,9 \$	6,0 \$	1,0 \$	21,3 %
Règlements mutualisés	s. o.	1,7 \$	1,7 \$	1,6 \$	-0,1 \$	-3,8 %
<b>Adhérents aux régimes</b>						
Nombre d'adhérents dont les règlements étaient ≥ au « seuil permanent »	3 219	4 090	3 909	4 084	175	4,5 %
Nombre d'adhérents - Pools de la SCAMAM	s. o.	187	257	308	51	19,8 %
% des adhérents - Règlements déclarés dans les pools de la SCAMAM		4,6 %	6,6 %	7,5 %	29,1 %	1,0 %
Nombre d'adhérents - Première année de mutualisation par la SCAMAM	s. o.	187	113	102	-11	-9,7 %
Montant mutualisé		8,9 \$	6,6 \$	6,5 \$	-0,1 \$	-1,1 %
Nombre d'adhérents - 2 ans ou plus de mutualisation par la SCAMAM	s. o.	s. o.	144	206	62	43,1 %
Montant mutualisé		0,0 \$	6,3 \$	10,1 \$	3,8 \$	60,1 %
Nombre d'adhérents qui ne sont plus couverts par les pools de la SCAMAM	s. o.	s. o.	-43	-51	-8	18,6 %
<b>Médicaments</b>						
Nombre de médicaments dans le pool		42	51	54		
Nombre de médicaments ajoutés au pool		-	17	8		
Valeur des règlements mutualisés		-	2,222 \$	1,517 \$		
Délivrés à combien d'adhérents et de personnes à charge		-	25	29		
Nombre de médicaments retirés du pool		8	-	10		
Valeur des règlements mutualisés - Année précédente		0,335 \$	-	0,231 \$		
Délivrés à combien d'adhérents et de personnes à charge - Année précédente		12	-	10		

## Évolution des règlements entre 2012 et 2015

(données filtrées en fonction des premiers 85 % des règlements en 2015)



Société canadienne de mutualisation  
en assurance médicaments

